

Sommaire de l'étude du Dr. Richard Carignan

Nous partageons avec vous aujourd'hui un sommaire de ce qui est convenu d'appeler le rapport Carignan. À toutes fins utiles cette étude de douze mois co-financée par votre association et la Municipalité, a été rendue publique le 28 mai 2005 lors de notre assemblée annuelle par le Dr. Carignan lui-même, où près de 50% de nos membres étaient présents. Devons-nous rappeler que M. Carignan est Professeur au Département de Sciences biologiques et Directeur de la station de Biologie de l'Université de Montréal.

Que disait le Dr. Carignan lors de cette assemblée?

- « ... Que jamais une usine de traitement des eaux usées comme celle que nous possédons n'aurait dû rejeter ses effluents dans un lac comme le nôtre »

Quelles précisions le Dr. Carignan a-t-il ajoutées dans son rapport?

- « **Le rejet annuel de l'usine d'épuration dans notre lac représente environ 21%** (106 kg) de la charge totale en phosphore estimée à ½ tonne (498 kg) »
- « **Que l'efficacité de traitement de notre usine est de 76%** », (alors que les nouvelles normes se situeraient plutôt à 98% selon les propos tenus par M. Carignan le 28 mai dernier.
- « Dans la partie amont du lac Ste-Marie, les indicateurs d'eutrophisation (fertilité excessive) tels le phosphore et la chlorophylle montrent une augmentation (22% à 39%) qui ne peut s'expliquer que par la **présence d'une source anormale de phosphore**. Ces augmentations sont accompagnées d'une diminution de la transparence (28%) et par l'apparition de l'anoxie (carence en oxygène) en eaux profondes »
- « La concentration en phosphore actuellement observée au lac Ste-Marie s'approcherait dangereusement de la limite préconisée par le ministère du développement durable ce qui **ne laisse aucune marge permettant d'augmenter le nombre de résidences desservies** par l'usine sans y apporter des améliorations technologiques majeures »
- « Durant l'année du test la capacité de traitement (842 mètres cubes par jour) fut dépassée à deux reprises »

Selon notre lecture de la situation, bien que louable à très court terme, la solution proposée par la Municipalité d'ajouter des sulfates ferreux pour contrer l'accroissement du phosphore dans notre lac nous laissent perplexes et ne répond toujours pas à la problématique des déversements biannuels des bassins de rétention dus aux crues des eaux..

Notre municipalité est appelée à croître et non l'inverse. Il est donc important d'agir maintenant pour éviter une détérioration accrue de notre lac. Devant les investissements potentiellement importants requis pour corriger la situation, l'Association pour la protection de l'environnement du lac Ste-Marie tend la main à la Municipalité pour l'aider dans ses démarches de représentation auprès des paliers de gouvernements supérieurs pour trouver les solutions technologiques et financières appropriées et durables dans les circonstances.

Il est impératif que l'Association pour la protection du lac Ste-Marie soit appuyée dans cette démarche, non seulement par tous ses membres mais également par tous les riverains et résidents de Saint-Adolphe. Nous n'avons pas la prétention d'avoir la vérité, vos commentaires sont bienvenus, une façon de nous les faire connaître : apel-ste-marie@sympatico.ca

NOTE : le rapport Carignan est disponible auprès de la Municipalité